

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTS DU PERCHE SEANCE du 6 SEPTEMBRE 2023**

Nombre en exercice : 31  
Nombre de présents : 22  
Nombre de votants : 29

Convocation du 30.08.2023  
Affichage du 30.08.2023

L'an deux mille vingt-trois, le six septembre, s'est réuni le conseil communautaire des Hauts du Perche à la salle des fêtes du Pas-Saint-L'Homer suite à la convocation du 30.08.2023, affichée le trente août 2023.

Etaient présents : M BAILLIF Christian, Mme BRAULT Roselyne, Mme CHAMERET Stéphanie, M COUDRAY Pascal, Mme DJENNADI-MENEGHINI Virginie, M Du LAC Jean-Vincent, M DUGUET Christian, Mme EDOU Bernadette, Mme ENCELIN Elyane, M GUILLET Denis, M HOULLE Pascal, M JUSZEZAK Jean-Claude, Mme LALAOUNIS Danièle, M LE SECQ Emmanuel, M MICHEL-FLANDIN Patrice, M NAEL Jean-Marc, M ORY Gilles, M POIRIER Franck, Mme POUILLAIN Francine, Mme RADIGUET Angéline, Mme REVET Evelyne, M VIANDER Marcel.

Etaient absents-excuses : M ANQUETIL Dominique, Mme BERGER Frédérique (donne pouvoir à Mme BRAULT Roselyne), M BLOTTIERE Philippe (donne pouvoir à M HOULLE Pascal), M BOUTTIER Jean-Jacques (donne pouvoir à M COUDRAY Pascal), M DESCHAMPS Michel, M GUEUGNON Jean-Edouard (donne pouvoir à M LE SECQ Emmanuel), M GUYOT Philippe (donne pouvoir à Mme CHAMERET Stéphanie), Mme LEROY Céline (donne pouvoir à M Du LAC Jean-Vincent), Mme SAUVANEIX Alexandra (donne pouvoir à M POIRIER Franck).

Assistait également : M. LAMPERIERE Frédéric DGS, M. BRAMOULLE Bernard.

**DELIBERATION N° 2023.09.135**

**AVENANT 1 - LOT N°2 SAS ZUNINO TP - REHABILITATION ET EXTENSION CLSH LONGNY LES VILLAGES**

Dans le cadre de la réhabilitation et de l'extension du centre de loisirs de Longny, l'entreprise SAS ZUNINO TP titulaire du Lot n° 02 du marché Terrassement – VRD - Plantations nous a fait parvenir un devis d'un montant de 1 118.96 € H.T en raison d'une plus-value pour des travaux de reprise du réseau EU.

Le montant de base HT passe donc de 27 981.30 € H.T. à 29 100.26 € H.T. soit une augmentation de 4% du montant HT du marché de travaux.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'autoriser Monsieur le Président à signer l'acte modificatif de marché n°1 du lot n°2 Terrassements – VRD – Plantations d'un montant de 1 118.96 € H.T. soit,
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tous documents nécessaires à l'exécution de ce marché.

*Pour extrait certifié conforme*

*Certifié exécutoire après réception en sous-préfecture, le  
Et publication du*

**Le Président,  
Emmanuel LE SECQ**



# Réhabilitation et extension du centre de loisirs [CLSH 3-12 ans]

2 Route de Bizou – Longny au Perche

61290 LONGNY LES VILLAGES

Envoyé en préfecture le 08/09/2023

Reçu en préfecture le 08/09/2023

Publié le

ID : 061-200068856-20230906-2023\_09\_135-DE



## ACTE MODIFICATIF DE MARCHÉ N°01

### LOT N°02 : TERRASSEMENTS – VRD – PLANTATIONS

Entre les soussignés,

Communauté de Communes des Hauts du Perche – 2 Rue du Vieux Moulin – Longny au Perche – 61290 – LONGNY LES VILLAGES représentée par Monsieur Emmanuel LE SECQ, Président, dénommé Maître d'ouvrage,

et SAS ZUNINO TP – 19 rue de Réno - 61400 – Mortagne au Perche – SIRET 802 345 777 00014 représentée par Monsieur Franck Chevreau - Pdt

il a été convenu ce qui suit :

#### ARTICLE 1

L'article 2 de l'acte d'engagement initial est modifié dans les conditions fixées ci après :

Montant Base Marché H.T.	27 981,30 €			
Avenant N°01 H.T. - Réfection réseau EU dans le jardin arrière	1 118,96 €	soit	4,00%	du montant HT du marché de travaux
Montant global H.T.	29 100,26 €			
T.V.A. 20%	5 820,05 €			
Montant global TTC	34 920,31 €			

#### ARTICLE 2

Toutes les clauses et conditions générales de l'acte d'engagement demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

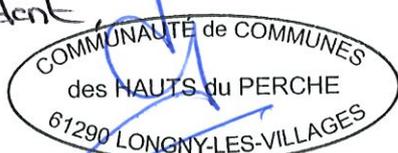
#### ARTICLE 3

Le présent document vaut notification d'avenant de travaux et ordre de service de démarrer les travaux d'avenant.

Fait à La Ferté Bd  
Le 30 06 2023

Le Maître d'ouvrage  
Cdc des Hauts du Perche

Longny les Villages, le 7 septembre 2023,  
Le Président



Emmanuel LE SECQ

L'Entrepreneur  
ZUNINO TP

SAS ZUNINO TP  
Travaux Publics et Privés  
61400 SAINT-MARD-DE-RÉNO  
Tél. 02 33 25 06 88 - Fax 02 33 25 12 26  
Port. 06 82 88 46 73  
SIRET : 802 345 777 00022  
zunino-chevreau3@orange.fr

## SAS ZUNINO TP

Au capital de 100 000 €

SIRET 802 345 777 00022

28 rue de Réno  
61400 SAINT-MARD-DE-RÉNO  
Tél. 02 33 25 06 88 - Fax 02 33 25 12 26  
zuninotp@gmail.com  
TVA CEE FR 94 802 345 777

Entreprise de Terrassements  
Travaux publics et privés

### DEVIS

#### CDC DES HAUTS DU PERCHE

2 rue du Vieux Moulin LONGNY AU PERCHE  
61290 LONGNY LES VILLAGES

Numéro pièce	Date
332	30/06/2023

Votre interlocuteur : FRANCK CHEVREAU

#### Réhabilitation et extension du centre de loisirs

Désignation	U	Qté	P.U. en Euro H.T.	Montant en Euro H.T.
<b>Travaux de reprise réseau EU</b>				
Le 15 juin 2023 * Main d'oeuvre	H	8,000	45,000	360,00
Le 20 juin 2023 * Main d'oeuvre	H	3,000	45,000	135,00
Le 23 juin 2023 * Main d'oeuvre	H	7,500	45,000	337,50
* Coudes ø 40 45°	U	7,000	8,000	56,00
* Manchons ø 40	U	2,000	8,000	16,00
* Réduction 100/40	U	2,000	25,000	50,00
* Coude 45° ø 100	U	5,000	10,000	50,00
* Manchons ø 100	U	2,000	10,000	20,00
* PVC CR4 ø 100	ml	10,000	6,000	60,00
* Réhausse béton 40x40	U	1,000	30,000	30,00



Devis n°332 du 30/06/2023

Désignation	U	Qté	P.U. en Euro H.T.	Montant en Euro H.T.

Mode de règlement : Virement ou chèque à 15 jours nets

Montants en Euros	
Total H.T.	1 114,50
Forfait recyclage des déchets 0.40%	4,46
<b>Total net H.T.</b>	<b>1 118,96</b>
Total T.V.A. 20%	223,79
<b>Total T.T.C.</b>	<b>1 342,75</b>

En cas d'accord, merci de nous retourner ce devis daté et signé avec la mention "Bon pour accord"

Signature de l'entreprise

**SAS ZUNINO TP**  
 Travaux Publics et Privés  
 61400 SAINT-MARO-DE-RÉNO  
 Tél. 02 33 25 06 83 - Fax 02 33 25 12 28  
 Port. 06 82 86 25 73  
 SIRET 802 345 777 00022  
 zunino.chauffeur@orange.fr